



Entre nous

**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIEST
N° 9 - JANVIER 2000**

PLOMBERIE - ZINGUERIE - RAMONAGE
CHAUFFAGE FIOUL - GAZ - CONTRAT D'ENTRETIEN

E.U.R.L. RÉNÉ Bruno

Quartier Belon, 07000 ST-PRIEST
Tél. 04 75 65 82 67

S.O.S. DUROCH

RAMONAGE

- cheminée
- chaudière



VIDANGE

- fosses septiques
- cuves mazout
- débouchage hte pression
- canalisation
- assainissement
- location minipelle
- location nacelle 16 m.
- location compresseur

- Inspection télévisée des canalisations

AUBENAS - ZI Ripotier h¹ - Tél. 04 75 35 18 70 - Fax 04 75 93 03 42
PRIVAS - Z.I. du Lac - Tél. 04 75 65 85 43



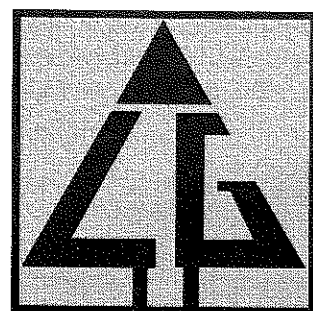
Un organisme pour vous aider
à résoudre vos problèmes de
logement

04 75 64 63 09

Office Public d'Habitation à Loyer Modéré
du Département de l'Ardèche

37, avenue de Chomérac
B.P. 126

07001 PRIVAS CEDEX



Arts et Jardins Lucien GARNIER

Création - Entretien - Arrosage intégré

Quartier Gouvernas Est
07000 ST-PRIEST

© 04 75 64 36 74 - 06 81 86 88 26
Fax 04 75 65 85 25

Entre nous

L'année 1999 a été marquée, à SAINT-PRIEST, par le changement et le renouveau, tant au niveau
- des personnes : départ à la retraite bien mérité de Monique GUÉRIN et de Michel CHAMBON, arrivée de Vincent ESTEOULLE et de Christophe CLUTIER ;

- des bâtiments : inauguration de la Salle Polyvalente, du préau de l'école, du réservoir du village et d'un stade «tout en herbe» ;
- de pratiques : nouveau ramassage des déchets.

Cette édition vous permettra donc de connaître les nouveaux venus, de faire un point sur les nouvelles réalisations communales et de nous perfectionner dans le tri sélectif !

Toute l'équipe de rédaction espère que l'année 2000, par l'entrée dans ce nouveau siècle, bonifiera les actions entreprises et permettra la réalisation des projets en cours.

2000 sera de toute façon sous le signe de la convivialité et la solidarité entre Saint-Priéroux et Saint-Priérounes

A tous, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé !

Le comité de rédaction

Nous rappelons que l'édition d'Entre nous est possible grâce aux annonceurs partenaires ; nous vous invitons donc à leur réserver votre préférence.

SOMMAIRE

5	Le billet du Maire
6	Notre ancien Maire nous a quittés
7	Les nouveaux employés
8	Les déchets
10	Conseil Municipal et Commissions
12	Budget 1999
13	Paroles d'associations
14	Les inaugurations
15	Situation en adduction d'eau potable
17	Votre CCAS vous informe
19	Saint-Priéroune, Saint-Priéroux
21	Informations pêle-mêle
22	Etat civil 99

Journal municipal "Entre nous" n°9
Directeur de la publication : Yves CHASTAN
Coordination du comité de rédaction municipal : Laurent Chassignol et Christophe Clutier
Comité de rédaction municipal : Philippe Mazade, Pierre Guiguet et Danielle Ponsonnet
Secrétariat : M^{me} Charreyre
Articles : Responsable des Commissions
Photos : Pierre Guiguet, Claude Fougeyrol
Maquette et impression : Imprim'express - Privas
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2000



**7000 Professionnels
en France**



**52 Agences
en Drôme Ardèche**



Acheter, Vendre, Louer, Gérer



Ardèche Immobilier
25, rue de la République, 07000 PRIVAS
Tél. 04.75.64.20.90



LA MARQUINETTE

Pâtisserie - Confiserie
A. NIEDDU

1, rue Croix du Roure - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 14 33

RESTAURANT - PIZZERIA

LE MINERAL - PIZZA'CRIO



Livraison à domicile
Fermeture dimanche midi
et mercredi

Route des Mines - SAINT-PRIEST
Tél. 04 75 64 38 65

Mr. Bricolage

On peut compter sur lui

Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 33 21



chez Mr Bricolage à Privas c'est aussi
LES MATÉRIAUX DU BATIMENT.

LE BILLET DU MAIRE

L'année des trois "9" a vu un ensemble de réalisations importantes prendre corps sur SAINT-PRIEST, dans des domaines divers :

- eau potable, avec le nouveau réservoir du village
- école, avec la construction du préau
- stade, avec une pelouse convenable
- construction et mise en service de la salle polyvalente ...

Je ne développerai pas ces investissements, parmi d'autres, qui ont représenté un très gros travail et de l'activité pour les entreprises, car ils sont évoqués par ailleurs.

Un gros effort financier aussi qui a pu être assuré grâce aux subventions importantes qui ont été mobilisées, à une situation budgétaire correcte et maîtrisée permettant un autofinancement significatif, et à la possibilité de recourir à des prêts à des taux "attractifs".

Notre commune, en assumant son développement (notre population a dépassé les 1 100 habitants - soit environ 15% de hausse depuis 1990), participe aussi à l'évolution du bassin de PRIVAS en améliorant ses propres équipements

Progressivement, elle s'inscrit plus fortement dans l'action intercommunale :

- Soutien actif aux nouveaux projets, tel l'engagement d'une 2^{ème} phase du "Contrat de Rivière" avec "Ouvèze Vive" (assainissement, protection et valorisation de la rivière ...), comme aux nouvelles actions engagées, notamment dans le domaine des ordures ménagères avec la mise en place du "tri et de la collecte sélective" organisés et gérés au niveau intercommunal ;

- Adhésions prochaines au "Parc Naturel Régional des Monts et Sucs d'Ardèche", ainsi qu'au "Contrat Global de Développement", qui seront financés par la Région et le Département, notamment, et ouvriront des perspectives d'actions et de soutien dans de nombreux domaines économiques (agriculture, tourisme, industrie, artisanat, commerce ...) ou du cadre de vie (habitat, action socio-culturelle ...).

Malgré ces réalisations, malgré ces avancées, beaucoup reste à faire et l'action, comme la vie, est un éternel recommencement au moment où nous venons de basculer des trois "9" aux trois "0" de l'an 2000.

L'action publique, comme toute action est œuvre d'individus, hommes et femmes, avec leurs

qualités et leurs défauts. Mais elle ne vaut que si elle s'insère dans une démarche collective et solidaire n'oubliant jamais l'intérêt commun de celles et ceux qu'elle doit servir.

Pour moi, 2000 (année "mythique" ?) est avant tout la continuité de la grande aventure dans laquelle nous sommes collectivement lancés.

Aussi, comme le dit le philosophe Louis de Broglie : "Il faut courir le risque puisque le risque est la condition de tout succès. Il faut nous faire confiance à nous-mêmes et espérer

que, maîtres des secrets qui permettent le déchaînement des forces naturelles, nous serons assez raisonnables pour employer l'accroissement de notre puissance à des fins bienfaisantes... Si l'homme veut survivre à ses propres succès, il lui faut maintenant montrer la sagesse de sa volonté".

Avec une pensée pour celles et ceux qui souffrent physiquement ou moralement, que 2000 entretienne ou redonne l'espoir à chacune et chacun d'entre vous.

Bonne santé et meilleurs vœux de bonheur et de réussite dans vos projets.

Bien cordialement,

Yves CHASTAN

NOTRE ANCIEN MAIRE NOUS A QUITTES

Mme BENOIT D'ENTREVAUX, chère Brigitte

Mmes, Milles, MM. ses enfants, ses parents, ses amis et ses concitoyens ici présents

C'est avec votre accord, Madame, que je prononcerai ces quelques mots en l'honneur de votre mari, à la mémoire de "Killy" puisqu'ainsi on le dénommait et il aimait ce surnom, je crois.

Né en 1934, sur les 65 années de sa vie il en aura consacré 30 à la "chose publique", appellation qui n'a rien de péjoratif puisque c'est l'étymologie de la "République".

C'est en effet le 28 mars 1965 qu'il fut élu Conseiller Municipal pour la première fois et qu'il devint 2^{ème} adjoint sous la municipalité de Louis TESTON. Saint-Priest avait alors un peu moins de 500 habitants.

Réélu le 29 mars 1971, il accède alors au poste de maire de Saint-Priest : il le restera pendant 4 mandats successifs jusqu'en 1995.

Trente années, c'est en l'occurrence la moitié de sa vie prématurément interrompue par la maladie, qu'il a consacrée à sa commune, à la gestion du quotidien de ses concitoyens, à la résolution des problèmes de plus en plus complexes au fil des décennies et des évolutions de la société et de ses exigences.

Beaucoup d'entre nous, élus, mais aussi simples citoyens de ces collectivités de base irremplaçables que sont nos communes, imaginent ce qu'un tel engagement suppose de dévouement et de sens des responsabilités, même partagées avec d'autres, lorsqu'on est aussi longtemps le premier "responsable" de sa cité.

Nos chemins ne s'étant croisés que plus récemment, je n'aurai pas la prétention de décrire le sens et la lourdeur de cet engagement, mais je peux l'imaginer.

Sans doute pensait-il, comme Paul Valéry, que "toute politique et toute morale se fondent, en définitive, sur l'idée que l'homme a de l'homme et de son destin".



Moi, je me souviens et me souviendrai du maire, venant me rencontrer pour des dossiers de la commune, toujours équipé de sa batterie de stylos et de clés car il était, naturellement je crois, atypique, non conformiste ; mais, néanmoins j'en suis sûr, très attaché à sa commune, et à l'Ardèche, à leur histoire et à leur évolution où il s'était immergé.

J'ai vu aussi un peu de ce qui se cachait derrière la barbe broussailleuse, surtout en regardant avec vous, Madame, cette photo où il tient à bout de bras sa petite-fille Leela.

Je crois que l'homme avait un sens aigu de la famille et le goût de la vie, dans ses bons et ses mauvais moments, dans ses drames et ses facéties.

Comme Montaigne, je pense que Killy aurait dit : "Pour moi donc, j'aime la vie et la cultive, telle qu'il a plu à Dieu nous l'octroyer",

et un jour nous la retirer.

Discours d'Yves CHASTAN le 27 décembre 1999

LES NOUVEAUX EMPLOYES...

Au départ en congé de fin d'activité de M. Michel CHAMBON, la municipalité a procédé à la recherche d'un nouvel agent technique correspondant au profil souhaité pour le poste à pourvoir. On s'en doute aisément, les candidatures, si elles furent nombreuses, ne correspondaient pas toutes aux critères demandés et le choix s'est finalement porté sur **Vincent ESTEOULLE**, un jeune célibataire de 28 ans, pour faire équipe avec M. Michel MOUTON afin de se familiariser avec sa fonction. Actuellement stagiaire pour un an, il devrait être titularisé par la suite s'il donne satisfaction à l'équipe. Bienvenue donc à Vincent et bon courage !...

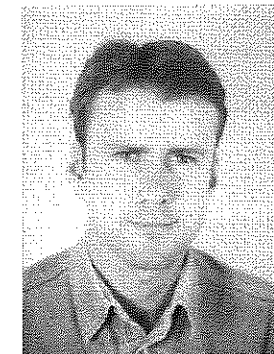
Christophe CLUTIER a été choisi, après avis de la Mission Locale, pour occuper le poste d'emploi-jeune - chargé de la promotion du développement socio-culturel - nouvellement créé à la mairie.

Son rôle est de promouvoir la Vie Socio-Culturelle de la commune, en s'appuyant sur les équipements collectifs, notamment la Salle Polyvalente dont il assure la promotion, l'animation, le suivi et la gestion du planning d'occupation.

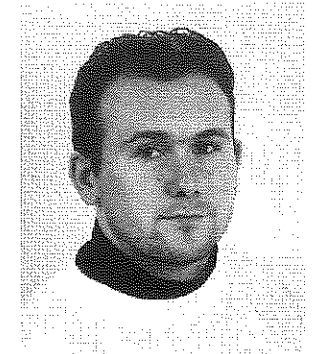
Il va aider au développement de la Vie Associative par l'aide aux projets, à la gestion administrative et comptable, à la communication, à la recherche de financements et partenariats ainsi que de la mise en œuvre de projets communs et fédérateurs.

Il participe à l'encadrement technique et à l'accompagnement des jeunes au foot et prochainement à l'école pour la natation.

Son dynamisme, sa disponibilité et sa gentillesse ont déjà été appréciés par les Associations et les Aînés lors du repas de fin d'année du CCAS.



Vincent ESTEOULLE



Christophe CLUTIER

A L'ECOLE...

Différentes activités sont assurées par le personnel de l'école, notamment :

Monique FARGEON : est responsable de la cantine depuis plusieurs années, elle prépare et sert une quarantaine de repas quotidiens.

Jeanine ROUMEZIN : assure la garderie des enfants mangeant à la cantine ainsi que l'entretien des classes primaires.

Djamila MOHAMMEDI : remplace Mme GUERIN et accueille les enfants à partir de 7h30 à la garderie et apporte une assistance continue auprès des deux institutrices de maternelle. De plus, elle assure la garderie du mercredi matin.



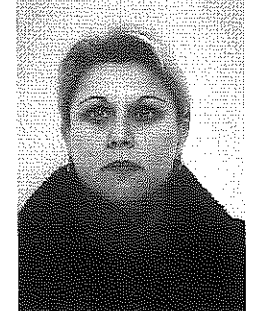
Monique FARGEON



Jeanine ROUMEZIN



Djamila MOHAMMEDI



Pascale VIDAL

Pascale VIDAL : Aide à la maternelle des classes moyenne et grande section ; surveille les 2 services de cantine, participe à la garderie animée du mercredi matin.

Murielle BEVENGUT : (remplacée par Valérie JAY durant son absence) elle assure également la garderie des enfants mangeant à la cantine, participe à l'entretien des classes de maternelle et surveille la garderie du soir des plus petits.

Alice NURY : effectue l'entretien des classes le mercredi et le samedi.

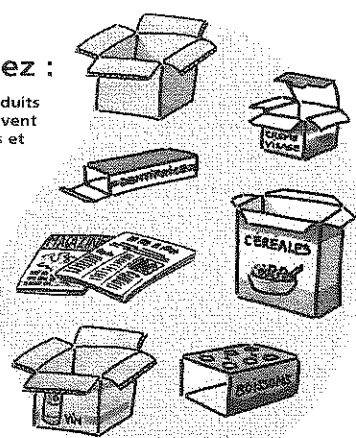
Nous remercions toutes les employées intervenant à l'école qui, par leur compétence, leur dévouement et disponibilité auprès des 113 enfants actuellement scolarisés participent activement à la qualité de l'accueil et aux services proposés tels que la cantine et la garderie.

PAPIER / CARTON

Déposez :

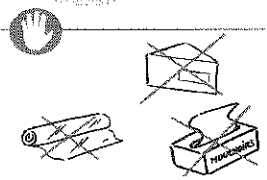
Tous les produits déposés doivent être propres et secs.

- Journaux, revues et emballages bien vidés. Cartons à plier afin de les faire rentrer dans les conteneurs.



Ne déposez pas :

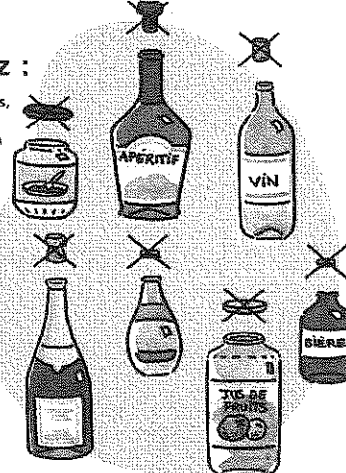
- Les papiers peints
- Les papiers gras
- Les papiers calques
- Les mouchoirs
- Les enveloppes à fenêtre
- Les briques alimentaires



VERRE

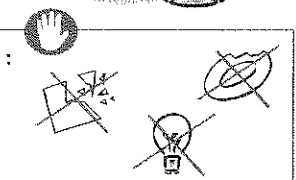
Déposez :

- Les bouteilles, bocaux et pots propres et bien vidés sans bouchon ou capsule.



Ne déposez pas :

- Ampoules et néons
- Céramiques, porcelaine
- Flacons médicaux
- Vitrages, pare-brises



EMBALLAGES PLASTIQUES / EMBALLAGES METALLIQUES

Déposez

Tous les produits déposés doivent être propres.

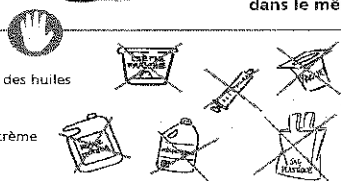
- Les bouteilles et flacons plastiques, sans bouchon et bien vidés.
- Les boîtes de conserves, les barquettes aluminium propres, les aérosols, les boîtes de boissons bien vidés.



Plastique, métaux et briques alimentaires se déposent dans le même conteneur

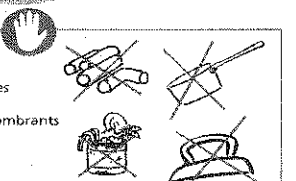
Ne déposez pas :

- Les flacons ayant contenu des huiles ou produits toxiques
- Les seringues
- Le polystyrène
- Les pots de yaourt ou de crème
- Les jouets, stylos
- Les sacs plastique
- Les tuyaux d'arrosage



Ne déposez pas :

- Les boîtes de conserves sales
- Les barquettes sales
- Les objets métalliques encombrants
- Les boîtes ayant contenu des produits toxiques



DECHETS MENAGERS

TRI ET COLLECTE SÉLECTIVE

A SAINT-PIEST, la collecte sélective est de la compétence du SIDOM comme dans 16 communes du Bassin de l'Ouvèze et de la Payre.

Sur les points d'apport volontaire - situés Salle Polyvalente, Les Mines, le stade - vous trouverez 3 sortes de conteneurs : papier/carton - verre - plastiques/métaux/briques alimentaires.

Quelques problèmes sont apparus dans le fonctionnement de la collecte (débordement de conteneurs). Le SIDOM est intervenu en conséquence auprès du prestataire de service, la Société SRCC de VALENCE.

Exemple : pour le papier/carton

5 à 15 Kg/habitant/an : 750 F à 1 650 F/tonne

< 15Kg/habitant/an : 1 650 F/tonne

Ceci explique pourquoi le tri est important. Nous encourageons les Saint-Priestois à continuer dans ce sens, le SYTRAD reverse ce soutien financier à chaque Syndicat par rapport à son tonnage qui permet de financer une partie de son transport.

DÉCHETTERIE

Suite à la fermeture de la déchetterie de EMCO, la commune adhère à la déchetterie ONYX en attendant la future déchetterie du SIDOM qui sera construite sur le site de l'ancienne usine d'incinération à l'horizon fin 2000.

HORAIRE D'OUVERTURE :

lundi et mercredi de 14h00 à 17h30

et samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Quelques précisions :

- dans le conteneur "papier/carton" mettre uniquement journaux, revues et petits cartons coupés en morceaux,

- dans le conteneur "plastique" les bouteilles peuvent être mises avec leur bouchon.

Le tri de cette collecte est effectué par le SYTRAD à VALENCE qui répartit les différents produits dans divers centres de recyclage.

Quelques aménagements sur les points d'apport volontaire se feront au début de l'année 2000 : un panneau d'informations complémentaires sur chaque site ainsi qu'une petite poubelle.

Le Tri, quelle importance ?

Le SYTRAD a signé un contrat de soutien financier avec ECO EMBALLAGES qui reverse une participation qui varie selon le tonnage/habitants et la qualité du tri. Plus le tonnage est important plus la participation est importante.

LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERS

Il est effectué actuellement, sous la responsabilité de la commune, par Monsieur Guy FAURE qui réalise deux passages par semaine - les mardis et vendredis - à l'exception toutefois des quartiers Lagarde, Le Gleizal, Cardenal collectés uniquement le mardi. Chacun de vous a pu se rendre compte de la tâche accomplie par Monsieur FAURE. Afin de faciliter son travail, voici quelques recommandations :

- il est conseillé de placer les déchets dans des sacs fermés et de déposer ceux-ci dans des poubelles, également fermées. Ces précautions s'avèrent utiles pour éviter l'éventration des sacs par les chiens.

- il est préférable de sortir les poubelles la veille du ramassage ou le matin même selon les horaires de passage (pas l'avant-veille).

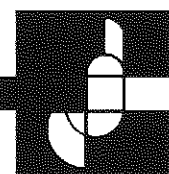


Plomberie - Electricité - Serrurerie...

Dom. 04 75 64 67 68

Auto 04 09 37 78 91

Benoît Sibiodon - 07000 ST PRIEST



laboratoire photos couleur

W. Lhermenier

express-color photos couleur en 1 h.

Place de l'Hôtel de ville, B.P. 127

07001 PRIVAS CEDEX - Tél. 04 75 64 21 09

CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

BILAN ANNUEL

Au cours de l'année 1999, le Conseil Municipal s'est réuni 6 fois et a pris les décisions suivantes après délibération, à savoir :

Le 24 mars :

- **Travaux d'éclairage public** au village et aux abords de la Salle Polyvalente pour une estimation de 161 088 F.

- **Travaux d'aménagement** du complexe sportif pour un montant de 73 868 F.

- **Modification** de la composition de la commission d'Appel d'Offres compte tenu de la démission de M. Gil BREYSSE, le Conseil Municipal a élu membre titulaire M. Philippe MAZADE

- **Décision** d'augmentation du nombre d'heures de travail de la personne en contrat-consolidé affectée au service technique

- **Vote** de la participation au S. I. D. C. A. (Syndicat Intercommunal Départemental du Centre-Ardèche) d'un montant de 31 088 F

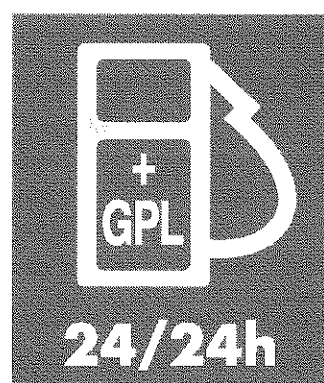
- **Adhésion** au Syndicat Départemental d'Electricité des communautés de communes du Pays de Jalès et du Pays de Vals

PROGRAMMES	MONTANT	AIDES
Eclairage public	161 088 F HT	Syndicat Départemental d'Electricité de l'Ardèche à hauteur de 50% de la dépense HT
Complexe sportif	73 968 F HT	CONSEIL GENERAL DE 22 160 F

HYPER U

**Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30**

☎ 04 75 66 96 69



Le 5 mai :

Le Conseil Municipal :

- **Modifie** le projet d'étude du P. O. S. arrêté pour prendre en compte l'avis des personnes publiques associées et consultées

- **Crée** une régie de recettes pour la gestion de la Salle Polyvalente

- **Décide** de retenir la procédure d'Appel d'Offres ouvert avec procédure d'urgence pour la réalisation de travaux de sécurité à l'école des Mines

- **Approuve** le projet de travaux de sécurité au groupe scolaire pour un montant de 598 000 F H. T. subventionné par le Conseil Général de l'Ardèche à hauteur de 60% sur le montant hors taxes

- **Arrête** son choix sur M. François CUCHE - Architecte D. P. L. G. - pour assurer la maîtrise d'œuvre de ces travaux

- **Accepte** le projet de création d'une place publique pour un coût d'environ 500 000 F

- **Sollicite** une aide du Département pour la réalisation de cette place publique

- **Demande** une subvention pour l'amélioration de la collecte et évacuation des eaux pluviales aux abords du village et de la Salle Polyvalente

Le 16 juin :

En réunion ordinaire, le Conseil Municipal :

- **Prend** acte du choix de la commission :
- de passer un marché à bons de commande pour le programme de travaux de voirie

- de passer le marché pour les travaux de sécurité à l'école avec l'Entreprise SAROUL-PERRIN, la moins disante pour un montant de 513 599,55 F

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants

- **Fixe** les tarifs ordinaires de la cantine pour 1999/2000 à 18,50 F au lieu de 18,30 F. Tarif préférentiel : 10 F

- **Clôture** la régie de transport scolaire

- **Approuve** les contrats "petite enfance" et "temps libre" à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales

- **Décide** d'augmenter les heures de travail pour l'agent exerçant les fonctions d'ATSEM à l'école

- **Fixe** le tarif de location de la Salle Polyvalente et de la caution

- **Crée** un poste d'emploi-jeune dénommé "Agent de promotion du développement socio-culturel - coordinateur de la Vie Associative"

- **Donne** acte à Monsieur le Maire de la présentation des rapports annuels du Service Public

- d'eau potable pour l'exercice 1998

- d'assainissement pour l'exercice 1998

- de collecte et de traitement des ordures ménagères

Le 8 septembre :

- **Approbation** de l'avenant n° 1 du lot n° 10 - sanitaire, chauffage, VMC - pour un montant de 31 719 F

- **Institution** d'un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et NA ; celui-ci sera exercé pour :

- mettre en œuvre une politique locale de l'habitat
- organiser l'extension ou l'accueil des activités économiques

- développer les loisirs et le tourisme

- réaliser des équipements collectifs

- sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti

- constituer des réserves foncières en vue de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement répondant aux objectifs précités

- **Renouvellement** de la demande de subvention au Conseil Général pour l'A. P. S. - avant-projet sommaire - concernant des travaux d'assainissement

- **Renouvellement** de la demande de subvention au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Rhône - Méditerranée - Corse suivant l'A. P. S. pour la réalisation de collecteurs de transfert d'assainissement quartiers Lignol et Bas Lignol

- **Demande** de concours de la D. D. E. pour l'étude de l'aménagement de la sécurité sur le CD 7 au quartier Les Mines

- **Adhésion** à la déchetterie gérée par la Société ONYX

Le 7 décembre :

Le Conseil Municipal :

- **Décide** l'apurement de l'actif de la commune en application de la réglementation en vigueur sur 3 ans.

- 1999 pour une somme de 421 788,80 F

- 2000 pour une somme de 25 527,42 F

- 2001 pour une somme de 25 708,81 F

- **Acquiert** des parcelles de terrain en vue de l'élargissement de certains accès

- **Approuve** la proposition de la charte constitutive du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche en constatant en son deuxième point que le périmètre proposé n'inclut qu'une portion très limitée de la commune de SAINT-PIERRE alors que l'ensemble de son territoire correspond beaucoup plus aux objectifs globaux du P. N. R.

Les conseillers municipaux souhaitent fortement que ce dernier soit revu afin que l'ensemble du dispositif (y compris Label) puisse s'appliquer sur la commune et qu'ainsi il n'y ait pas de collectivités membres de "seconde zone" alors que la contribution (participation par habitant et potentiel fiscal) sera identique.

FINANCES

■ COMPTE ADMINISTRATIF 1998

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	
Fonctionnement	2 193 893,38	3 502 342,93	1 308 449,54
Investissement	2 573 380,31	1 287 988,41	1 285 391,90
TOTAL	4 767 273,69	4 790 331,34	2 3057,64

■ BUDGET 1999

SECTIONS	BUDGET PRIMITIF 1999	BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1999
Fonctionnement	3 463 794	22 535
Investissement	5 662 945	182 330

■ TAXES LOCALES

ANNEE	1996	1997	1998	1999
TAXE D'HABITATION	9,99	10,09	10,19	10,28
TAXE FONCIERE (Bâti) - TFB -	15,50	15,66	15,82	15,96
TAXE FONCIERE (Non Bâti)	78,71	79,00	79,00	79,00
TAXE PROFESSIONNELLE	7,51	7,58	7,66	7,73

Soit une augmentation "moyenne annuelle" en % d'environ 1% (TH - TFB et TP)

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Enrobés - Gravillonnage - Pavage - Assainissement



BP 427
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 72 88
Fax 04 75 64 82 09

RHÔNE-ALPES
La route avance

ABC
SONORISATION



Location sono,
lumières, vidéo
Toutes prestations
04 75 64 84 45

PAROLES D'ASSOCIATIONS

Informations publiées par les associations de SAINT-PIREST

■ ASSOCIATION "LES AMIS DE L'ECOLE"

Cette année, l'Association "Les Amis de l'Ecole" vous proposent comme rendez-vous à ne pas manquer :

- Concours de belote : samedi 29 janvier 2000 à la Salle Polyvalente

- Loto : dimanche 30 janvier 2000 à la Salle Polyvalente

- Carnaval : samedi 18 mars 2000

- Fête de l'Ecole : samedi 17 juin 2000

- Le jeudi 16 décembre tous les enfants de l'école ont eu le plaisir de se réunir à la Salle Polyvalente pour l'arbre de Noël organisé par les Amis de l'Ecole. Au cours de l'après-midi, les enfants ont assisté au spectacle intitulé «La souris du Père Noël» auquel a succédé la visite du Père Noël qui avait dans sa hotte de nombreux cadeaux pour les 5 classes (livres, jeux, ballons). L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter pour les enfants et du verre de l'amitié pour les parents.

En espérant vous retrouver nombreux à nos manifestations, les Amis de l'Ecole vous présentent leurs meilleurs vœux pour le nouveau millénaire.

■ LA G. V. A DÉJÀ 20 ANS

Samedi 18 décembre 1999 l'association de la Gymnastique Volontaire fêtait ses 15 ans à la Salle Polyvalente de SAINT-PIREST. La Présidente, Monique GILOUX, remerciait l'assemblée et plus particulièrement les licenciées inscrites depuis la création de l'association.

Un grand merci à notre animatrice Ginette COSTE qui assure bénévolement depuis 10 ans les cours de G. V.

A ce jour, l'association compte 150 licenciées. Les cours ont lieu à la Salle Polyvalente :

- lundi de 17h45 à 18h50 (gym douce)
de 18h55 à 20h00
de 20h00 à 21h00
- mercredi de 17h00 à 18h00 (gym douce)
de 18h05 à 19h10
de 19h15 à 20h20
de 20h25 à 21h30

Calendrier 2000

- 6 février : sortie de ski
- 11 mars : soirée repas dansant
- 6, 7, 8 mai : voyage
- 1^{er} juin : sortie à la mer

■ A. S. S. P. 07

Signe des temps ! Effet Coupe du Monde !... le Club de l'Association Sportive de Saint-Priest n'a jamais attiré autant de joueurs, notamment de jeunes, que lors de cette saison 1999/2000.

Ainsi, sur les 140 licenciés inscrits dans le Club, 70 ont aujourd'hui moins de 18 ans : 12 débutants, 18 poussins, 19 benjamins et 21 dans les catégories moins de 13 ans à moins de 17 ans.

Signe de vitalité et d'espoir pour l'avenir, ce succès n'est toutefois pas sans poser quelques problèmes d'organisation au Club.

Pour encadrer et former ces jeunes pousses, l'ASSP doit en effet pouvoir s'appuyer sur une équipe motivée d'éducateurs bénévoles qui assure tous les entraînements du mercredi et organise les matchs du samedi.

Il convient donc de souligner le dévouement de Daniel ROGALSKI (< 15 ans), Christophe CLUTIER (débutants et < 15 ans), Jean-Marc PETIT (poussins), Miloud MOHAMMEDI (benjamins), Jean-Philippe PIGNOT et Aurélien DUSSERRE (< 13 ans) qui s'occupent avec enthousiasme et compétence des 6 équipes de jeunes du Club.

■ EGLISE RENOVÉE

Il y a vingt ans maintenant, des volontaires enthousiastes avaient réalisé d'importants travaux dans l'église paroissiale. Mais depuis quelque temps, une rénovation s'imposait.

Grâce à la générosité de tous les paroissiens, la peinture de tout l'intérieur et la réparation de l'escalier de la tribune ont pu être réalisés. Le mobilier a été transporté, provisoirement, dans la grange de Madame Bernadette DURAND-TERRANOVA. Nous la remercions pour sa bonté comme nous remercions aussi les entreprises CORTIAL et VIDAL qui ont travaillé vite et bien afin de rouvrir aussi tôt que possible notre église à tous les paroissiens. Les statues ont été également restaurées et patinées. Une chapelle latérale a été doublée d'une cloison isolante.

Les problèmes d'humidité et de moisissures n'ont pas été complètement résolus ; il faudra sans doute reprendre l'examen et la rénovation de la toiture, mais l'aspect intérieur a repris un air pimpant que chacun se plaît à reconnaître.



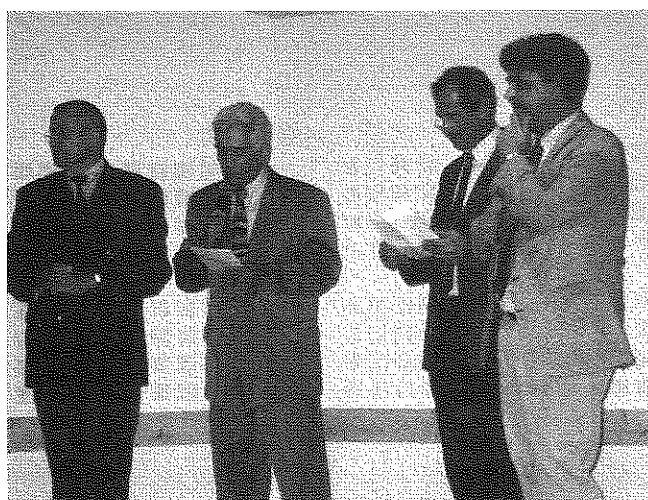
LES INAUGURATIONS

Le 26 août ... des inaugurations en série

■ UNE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE



La Salle Polyvalente de SAINT-PIEST a été inaugurée le jeudi 26 août par M. Jean-Claude BERNARD - Secrétaire Général de la Préfecture, M. Michel TESTON - Président du Conseil Général et M. Pascal TERRASSE - Député. Tous trois ont répondu à l'invitation d'Yves CHASTAN - Maire de SAINT-PIEST. Présentant cette réalisation, Yves CHASTAN a insisté sur les divers investissements engagés par son équipe municipale depuis plus de quatre ans. Investissements qui ont fait l'objet d'une visite rapide des élus.



Monsieur le Maire a aussi rappelé l'extension du cimetière, la signalisation des quartiers, la création d'un plateau sportif, la réfection de la pelouse du stade et l'amélioration des vestiaires, la construction d'un préau à l'école, un nouveau réservoir et la Salle Polyvalente. Tous les travaux entrepris ne sont pas forcément visibles. Ainsi en est-il du réseau d'eau qui fut réparé de ses nombreuses fuites après une étude-diagnostic pointue, ou bien du réseau d'assainissement, lequel dessert le plus grand nombre possible de maisons du bas de la commune, dans les quartiers Les Mines - Belon et Gouvernas.

■ UNE NOUVELLE RESERVE D'EAU POUR LE VILLAGE

La création d'un réservoir supplémentaire au-dessus du village était apparue vitale, non seulement pour permettre un approvisionnement correct des personnes de ce secteur de la commune, tout particulièrement en période d'été, mais aussi pour assurer convenablement la sécurité incendie.

L'ouvrage, en béton armé, est imposant par sa taille. Il a pour dimensions intérieures 17 m de long pour 10 m de large et 2,20 m de haut. La hauteur d'eau est limitée à 1,80 m. Ce réservoir est équipé de matériels hydrauliques, de régulations et, en cours d'équipement, d'un poste de pilotage à distance. Largement subventionnée, l'opération aura coûté environ 884 000 F T. T. C.

■ UN STADE TOUT EN HERBE

Après la création d'un plateau sportif dans l'enceinte du stade, il y a deux ans, il s'est avéré indispensable de traiter la pelouse sur laquelle évoluent habituellement les footballeurs. Cela a impliqué un travail de fond et l'obligation d'interrompre son utilisation pendant l'intersaison. Par ailleurs des bénévoles de l'association sportive de football ont carrelé les vestiaires, la commune ayant financé l'achat des matériaux. L'ensemble des dépenses, hors subventions, s'est élevé à environ 90 000 F.

■ UN PREAU POUR LES JOURS DE PLUIE

La nécessité de créer un préau à l'école s'est fait sentir dès la mise en service des cinq classes, dont deux maternelles, il y a quatre ans. Il a fallu attendre que de nouvelles subventions puissent être accordées à cet établissement. Dès que cela a été possible, le projet a été étudié conjointement avec l'examen de la solidité du mur de soutènement de la cour de la maternelle. Ainsi, il a été décidé de rebâtir un mur neuf, point d'appui du futur préau. L'écoulement des eaux pluviales de la cour du haut a été traité simultanément. La réalisation a été soignée. Sur le plan de l'esthétique, l'architecte - François CUCHE - a prévu un relief formant un soleil pour rompre l'uniformité du mur. Sur le plan pratique : création de bancs de béton pour cacher les rochers saillants. Cet investissement de 500 000 F était très attendu des élèves et des enseignants qui pourront enfin vivre leurs récréations à l'extérieur par temps de pluie.

ADDITION D'EAU POTABLE

Analyse de la situation

■ LES INDICATEURS TECHNIQUES

Approvisionnement

- Eau prélevée aux sources communales (Chèvre Ecorchée, Théoule, Riou Petit) pour un volume de : 68 800 m³

- Eau achetée à PRIVAS pour alimenter le réseau des Mines : 0 m³

- Eau achetée au SEREBP et provenant des deux forages du Serre pour un volume de : 1 400 m³

Distribution

- Nombre d'abonnés au service A. E. P. : 387

- Volume d'eau facturé aux usagers : 46 881 m³ (1998)

Résultat des analyses

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

■ LES INDICATEURS FINANCIERS

Prix de l'eau (délibération de fin 1996 et délibération 1998 - facturation semestrielle -)

- abonnement compteur (6 mois) 62,50 F

- prix / m³ de 1 à 50 m³ 6,00 F

- prix / m³ de 51 à 150 m³ 8,50 F

- prix / m³ pour plus de 151 m³ 12,00 F

Pour l'utilisateur moyen (150 m³/an), le coût moyen au m³ s'établit ainsi à 8 F.

Redevance sur l'eau

- F. N. D. A. E. 0,14/m³

- Agence de l'eau 0,05 F/m³ (sur consommation)

- Agence de l'eau 10 850 F (sur approvisionnement aux sources pour 1 an)

Dette et investissements

- Montant des annuités 89 290 F

- Montant de l'encours de la dette 525 571 F

- Montant des travaux de réseau réalisés dans l'année 243 350 F

- Montant des travaux programmés pour 1999 (sans le réservoir) 528 000 F

- Montant de l'équipement réservoir 794 530 F

■ LES PERSPECTIVES DU SERVICE

- Les travaux de réalisation du réservoir de 300 m³ du village ont été achevés pour l'été 1999 afin de satisfaire les besoins croissants du chef-lieu et la mise en service de la Salle Polyvalente.

- Est également programmé la mise en place de la télégestion des 3 principaux réservoirs de la commune (Lascombes - Belon - Le Serre) afin de soulager le service en période d'été.

- Par ailleurs sont programmés des crédits de réparation des fuites et l'achat de matériel (vannes, coquilles, joints, kits de réparation, ...).

- Une analyse complète des sources sera effectuée en prévision de la réalisation ultérieure des périmètres de protection.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances - Budget : animée par Philippe MAZADE

Ecole - Enseignement : animée par Alain CHAUSSIGNAND

Urbanisme - environnement : animée par Alain CHAUSSIGNAND

Réseaux et Services : animée par Bernard CABROL et Patrick GRANJON

Vie Associative, Sportive et Culturelle : animée par Martine JOUAN et Danielle PONSONNET

Travaux et Projets : animée par Philippe MAZADE

Bulletin Municipal : animée par Laurent CHASSIGNOL

LES COMMISSIONS REGLEMENTAIRES

C. C. A. S. : animée par Laurent CHASSIGNOL

Commission d'appel d'offre : présidée par Yves CHASTAN

LES GROUPES DE TRAVAIL

Etude des problèmes de sécurité quartier Les Mines : animé par Bernard CABROL

Suivi du chantier construction de la Salle Polyvalente : animé par Philippe MAZADE

Création et suivi de l'emploi-jeune : animé par Laurent CHASSIGNOL

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Jérôme BANNIER

Quartier Les Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 76 34

STOCK ELEC.

Z.I. Le Lac
Avenue Marc Seguin
07000 PRIVAS

Téléphone : 04 75 64 86 69
Télécopie : 04 75 64 76 96

BOULANGERIE - PATISSERIE
ALIMENTATION

Laurent BERTRAND

Les Mines
07000 PRIVAS - Tél. 04 75 64 04 42

Une bonne adresse !...

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Francis MOURIER

2, Rue Diane de Poitiers - Tél. 04 75 64 12 15
07000 PRIVAS

Maçonnerie
Plâtrerie



ETIENNE Frères

60, route des Mines
07000 PRIVAS

☎ 04 75 64 45 56 - 04 75 65 83 62



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

NON STOP TOUTE LA SEMAINE

POINT DE VENTE :

Lundi au jeudi 8h45 à 19h15
Vendredi 8h45 à 19h30
Samedi 8h30 à 19h15



STATION : dont SP 98

Lundi au samedi 7h30 à 19h15
sauf vendredi 7h30 à 19h30

VOTRE C.C.A.S. VOUS INFORME

■ LE REPAS DES AINÉS

Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 8 décembre à la Salle Polyvalente, agrémentée d'un superbe sapin de Noël décoré en rouge et or, dont la cime touchait presque le plafond de la salle. Les randonneurs de SAINT-PRIEST, fidèles à la tradition, étaient allés couper le houx, qui cette année, était bien garni en boules rouges. Les Aînés ont eu le plaisir de faire la connaissance de Christophe CLUTIER, emploi-jeune sur la commune depuis le 1er novembre qui était venu servir l'apéritif et partager le repas avec eux. Celui-ci a été agréable et s'est prolongé tard dans l'après-midi, entrecoupé de chansons et de danses.



Pour les Aînés n'étant pas inscrits au repas et ayant plus de 70 ans, un cadeau est offert : il s'agit d'un bocal de pruneaux à l'Armagnac et d'une boîte de gâteaux pour un monsieur seul. Pour une dame seule ce sera un coffret de toilette et une bonbonnière garnie de chocolats à la liqueur. Un panier gastronomique et une boîte de pâtes de fruits seront offerts aux couples.

A tous, Bonne Année 2000.

Une coïncidence heureuse, avec photo, ce même 13 décembre : Augusta REYNET a eu la surprise d'être le pôle d'attraction de la fête.

En effet, ce jour-là, elle a été fêtée pour ses 99 ans.



■ SECOURS CATHOLIQUE

Secteur de PRIVAS
11 cours du Temple - 07000 PRIVAS
Tél. : 04 75 64 32 79

Permanences :

Vestiaire : lundi de 14h00 à 16h00

Accueil : mardi et jeudi de 14h00 à 16h00
samedi de 10h00 à 12h00

Pratiquer la solidarité sous toutes ses formes.

Accueil des personnes en situation difficile. Aide alimentaire, vestiaire, mobilier, aide à l'enfance (accueil familial de vacances), visites aux prisonniers, accompagnement pour démarches administratives ou autres..., aide au tiers monde.

Odile CABROL

■ La CMU : Couverture Maladie Universelle

Elle rentre en application ce 1er janvier 2000, suite à la loi de prévention et de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998.

Elle permet une couverture de Sécurité Sociale, immédiatement, à toute personne et sa famille ayant un revenu inférieur à 3 500 F pour une personne seule et 5 250 F pour un couple, en s'adressant à la CPAM sur présentation d'une pièce d'identité.

Elle donne droit à une couverture complémentaire avec une prise en charge intégrale du ticket modérateur et du forfait journalier et au tiers payant.

Pour tous renseignements, pour l'instant guichet CPAM, puis Centre Médico-Social de Lancelot.

■ REMERCIEMENTS

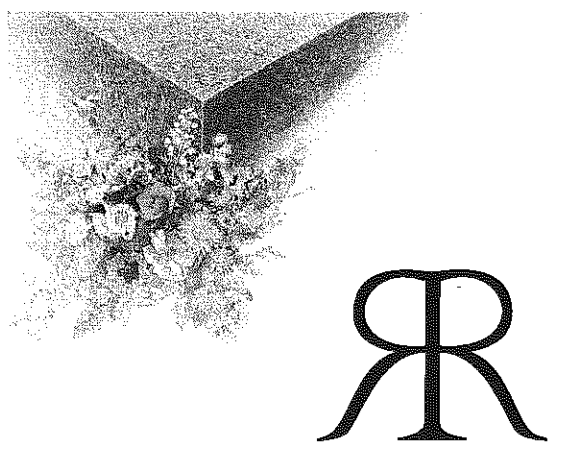
Don mariage CLAUZEL et Sylvie MOUTON

Don Michel DUBAIL

Don mariage Patrick DEFUDES et Sylvie NURY

Toute l'équipe du C. C. A. S. est à votre disposition toute l'année pour vous écouter, vous informer et vous aider. N'hésitez pas à nous contacter, soit en nous écrivant, soit en nous contactant par le biais de Mme JOURDAN à la mairie.

L'animateur : Laurent CHASSIGNOL



ROBLOT
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

Hommage à ceux qu'on aime

7, rue A Chambouleyron
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 65 85 85

SACER

SUD-EST POUR ALLER PLUS LOIN

**TRAVAUX ROUTIERS
& TRAVAUX PARTICULIERS
RÉSEAUX**

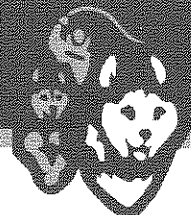
Agence de VALENCE
Z.I. - B.P. 17 - 07250 LE POUZIN
☎ 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

Secteur d'AUBENAS
48 N ROUTE NATIONALE - 07200 LABEGUDE
☎ 04 75 37 62 26 - Fax 04 75 37 62 29

MINIPHONE *

La Ville a son revêtement routier

* Primé Décibel d'Or



**TECHNICIEN
DU SPORT**

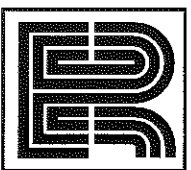
Avenue Marc Seguin - ZI Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 35
Fax 04 75 64 06 18



J.E.D. TATTOO

TATOUAGE ARTISTIQUE
(RECouvreMENT,
RETOUCHES,
CRÉATION PERSO...)

17, cours St. Louis
07000 PRIVAS
04 75 64 66 32



**rampa
entreprises**

Canalisations sous pression - Assainissement - Feeder de gaz -
Lignes aériennes et souterraines - Télécommunications -
Electrification rurale - V.R.D. - Préfabrication

07250 LE POUZIN - B.P. 14 - Tél. 04 75 85 90 90
Fax 04 75 85 89 01 - 04 75 85 89 02

SAINT PRIEROUNE - SAINT PRIEROUX

Deux orthographes pour un nom

Dans les différents écrits qui circulent, l'habitant de notre commune est parfois appelé "Saint-Priérou" tandis qu'ailleurs le nom est affecté d'un "x" ce qui lui donne une orthographe différente, celle de "Saint-Priéroux".

Quant au féminin, deux prononciations sont avancées "Saint-Priérounes" pour certains et "Saint-Priérouses" pour d'autres. Cette dissonance ne contribuant pas à l'harmonie, il convenait d'y mettre un terme au plus tôt.

Donc, sans état d'âme préalable, il devenait impératif de procéder à une enquête historique, en explorant les documents les plus divers soigneusement conservés aux archives départementales.

Ces recherches furent entreprises sur des dossiers administratifs émanants de la préfecture et portant sur la commune, sur des bulletins paroissiaux, sur d'anciens articles de presse, sur des bulletins des mines, sur des ouvrages historiques faisant état de la vie dans la commune, et enfin sur des pièces officielles en provenance de l'évêché ou de jugements du tribunal.

Quels furent les résultats de ces investigations ?

Curieusement, la plus grande confusion existe jusqu'au début du XIX^{ème} siècle (c'est-à-dire jusqu'aux années napoléoniennes) puisque durant la période qui précède, la commune porta des noms très divers, tels que Saint-Project, Saint-Priest-lès-Privas, Saint-Priest-les-Mines, Saint-Priey, etc.

Le plus surprenant fut de noter qu'aux mêmes époques, la commune était appelée différemment selon que le texte émanait de telle ou telle institution.

Ainsi, à la même date, c'est à dire en 1802, lorsque le Préfet écrit au Maire il baptise sa commune Saint-Priest-lès-Privas, alors que pour l'ordre ecclésiastique la communauté paroissiale porte le nom de Saint-Priest

A partir de 1830 le nom de Saint-Priest paraît définitivement acquis. Ce n'est donc qu'à dater de cette époque que nous pouvions espérer retrouver des traces de noms à ces habitants. Or, malgré la lecture abondante engendrée par cette étude, rien dans les textes lus ne permettait de résoudre cette énigme.

L'éclair jaillit d'une parole de Madame Brigitte BENOIT d'ENTREVAUX, que je remercie au passage, qui m'invita à consulter les écrits du grand-père de son mari. Monsieur

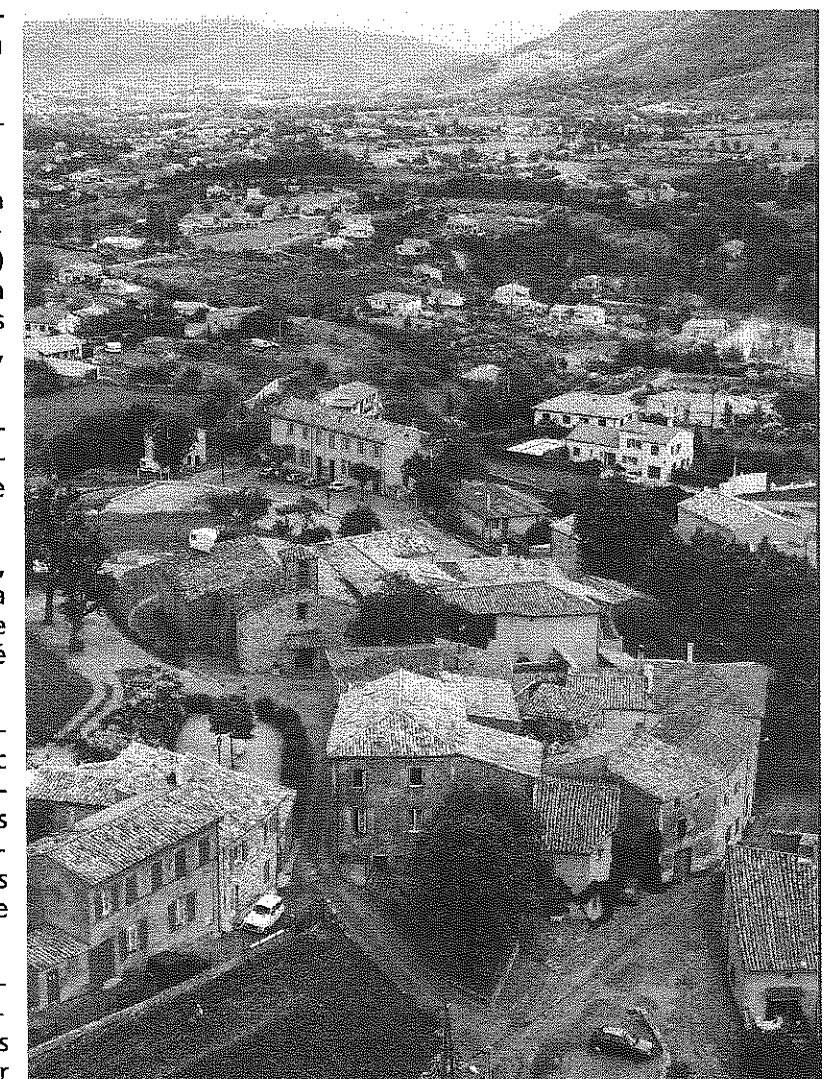
Ph-A. BENOIT d'ENTREVAUX, qui signait Florentin BENOIT d'ENTREVAUX, grand érudit et incollable sur l'histoire locale et l'histoire en général, fut le directeur de la "Revue du Vivarais" revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque, regroupant une mine d'informations précises et vérifiées.

C'est donc à travers ces documents, ô combien riches d'informations anecdotiques et de précisions, que la réponse fut donnée aussi stupéfiante que claire.

L'habitant de Saint-Priest est un "Saint-Priéroux", le féminin étant une "Saint-Priéroune"

Que celui qui s'étonne de l'anomalie entre le masculin et le féminin se rappelle que les noms propres sont liés à l'histoire et non pas à l'orthographe !

Pierre GUIGUET



"Chez JO"

**BAR
TABAC**

Route des Mines
07000 ST-PIREST

sarl SERRE Alain, Patrice et Karine

**FIAT - LANCIA - ALFA-ROMEO
STATION TOTAL**

RN 104 - 07000 VEYRAS
Tél. 04 75 64 24 02
Fax 04 75 64 53 10



Société des Transports G. BERNARD

Services réguliers : la Région Parisienne, toute la France et l'Europe.

**TRANSPORTS RAPIDES • TOUS TONNAGES - TOUTES DIRECTIONS
AFFRETEMENT FRANCE - ETRANGER**

Siège Social - Entrepôts et Bureaux :
Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 02 22 - Fax 04 75 64 80 39

Pâtisserie Joël PATOUILLARD

Meilleur Ouvrier de France

10, rue de la République

07000 PRIVAS

**POUR TOUTES
VOS MENUISERIES ALUMINIUM**

villas, bâtiments publics,
façades, magasins, vérandas,
fermetures, loggias, etc.

consultez un spécialiste

ESCHARAVIL
menuiserie
ALUMINIUM

ZI Le Lac - BP 201
07002 PRIVAS cedex
Tél. 04 75 64 44 55
Fax 04 75 64 55 55

INFORMATIONS PÊLE-MÊLE...

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Nouveaux horaires d'ouverture du
secrétariat de mairie :
lundi et vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h00 à 17h00
mercredi de 13h00 à 17h00

Depuis le 1^{er} juillet 1999, les propriétaires de chiens
de 1^{ère} catégorie (appelés communément
"pitbulls") et de 2^{ème} catégorie (Rottweiler, Tosa ...)
sont dans l'obligation de les déclarer à la mairie de
leur lieu de résidence (loi n° 99-5 du 6 janvier 1999).

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours
est trop souvent sollicité pour effectuer des presta-
tions qui n'entrent pas dans le cadre des missions des
sapeurs pompiers : il dirige alors le demandeur vers
des sociétés privées compétentes. Si les sapeurs pom-
piers sont amenés à les remplacer, les prestations sont
payantes pour qu'il n'y ait pas de concurrence dé-
loyale par rapport au privé (exemple : la destruction
d'un nid de guêpes sera facturée 500 F).

■ REALISATIONS 1999

ECLAIRAGE PUBLIC

- Route d'accès à l'entrée du village
- Pose de 4 luminaires sur poteau bois avec lampes
sodium
- Aménagement de l'éclairage autour de la Salle Po-
lyvalente
- Pose de 3 candélabres avec luminaire double équipé
de lampes sodium

COURTS DE TENNIS

- Remplacement des portes des candélabres (suite à
dégradation) et remplacement de lampe des projec-
teurs.

Tous ces travaux ont été subventionnés à 50% sur le
prix H.T. par le Syndicat Départemental d'Electricité
de l'Ardèche.

■ STADE

Après divers travaux n'ayant donné satisfaction ni aux
unes ni aux autres des parties concernées, il a été
décidé en Conseil Municipal d'inscrire au Budget
Primitif un investissement pour la remise en état
du stade de Belon. Cette délicate tâche fut confiée
à une entreprise de la commune : "Arts et Jardins",
bien connue dans le milieu professionnel concernant
la rénovation et l'entretien des stades. Elle a accom-
pli ces travaux parfaitement malgré les premières
difficultés d'arrosage du début (cf. chapitre A. E. P.)
qui ont provoqué, en milieu d'été, une légère brû-
lure de la pelouse à la limite des lignes de touches.

A partir du 28 juin, ce fut aux Services Techniques de
la Mairie de prendre le relais des arrosages, une réu-
nion technique ayant eu lieu sur place pour divers
réglages et explications. Cette tâche a été confiée à
l'agent communal qui, au début, afin de gêner en
rien la distribution aux ménages, mettait en route
l'arrosage le soir vers 23h00. Par la suite avec les "ca-
lages" d'adduction d'eau aux abonnés, le début de
l'arrosage s'effectuait le matin vers 6h00.

Il est à noter, également, que l'entreprise a effectué
les travaux de tonte, d'épandage d'engrais et entre-
tien qui lui avaient été confiés.

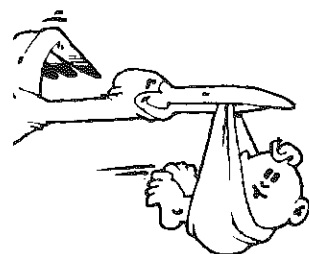
Tous ces efforts conjugués ont redonné à la pelouse
du stade un aspect digne de l'attente de tous les spor-
tifs de la commune.

■ LE TELETHON 1999 A SAINT-PIREST

La G. V. de SAINT-PIREST, soutenue par la municipa-
lité, a participé au TELETHON des Deux Vallées
(Ouvèze et Payre). Un loto a réuni plus de quatre-
vingt personnes dans la Salle Polyvalente, le vendredi
3 décembre. De nombreuses adhérentes de la G. V.,
des particuliers et des commerçants Saint-Priéroux ont
participé en apportant des lots, en achetant des car-
tons, des fleurs, des billets de tombola. L'Association
Paroissiale a donné les cartons de loto et les dames
des Heures d'Amitié ont fabriqué des roses en pa-
pier. La randonnée du samedi 4 décembre a rassem-
blé une trentaine de personnes qui sont allées de
COUX à CHOMERAC en passant par les Grads. La
somme remise par la commune de SAINT-PIREST à l'
A. F. M. est de 6 555 F.

■ Un grand merci à Maryse MITIFIOT - correspon-
dante de l'A. D. A. P. E. I. - qui, grâce à son dyna-
misme a permis la vente de 150 brioches.

ETAT CIVIL 1999



NAISSANCES

LEVEQUE Célia, le 02 janvier
BUIS Martin, le 23 avril
CHASSIGNOL Clémentine, le 14 juin
BEUF Maëlle, le 15 juin
BEUF Fanny, le 15 juin
NURY Cynthia, le 18 juin
SANIAL Violaine, 20 juin
LEFAURE Gwenaël, le 14 octobre



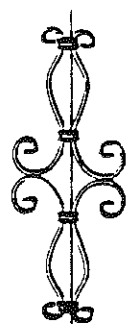
MARIAGES

CHAVIER Guy et MIGNON Lucienne, le 17 juillet
DEFUDE Patrick et NURY Christine, le 24 juillet
CLAUZEL Roland et MOUTON Sylvie, le 31 juillet



DÉCÈS

PRESLE Michel, Les Richards, le 19 janvier
COMTE (MOUTON) Gabrielle, Les Mines, le 22 janvier
JOANNET René, Gouvernas, le 12 mars
ZBINDEN Georges, Les Mines le 29 mars
AUDIGIER (CORTIAL) Léontine, Les Chazeaux, le 24 septembre
BENOIT D'ENTREVAUX Charles, Château d'Entrevaux, le 23 décembre



SERRURERIE
MENUISERIE MÉTALLIQUE
FERRONNERIE

Maurice VIDAL

Les Vignes
07000 Saint-Priest
Tél. 04 75 64 38 47

QUINCAILLERIE BLACHIER

1, Place Victor Hugo - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 57



- TRONÇONNEUSES
- DÉBROUSSAILLEUSES

STIHL

N° 1 mondial

UN SPÉCIALISTE A VOTRE SERVICE

imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

Toute la photocopie noire ou couleur
sur matériels connectés :
livres à la demande, catalogues, ...

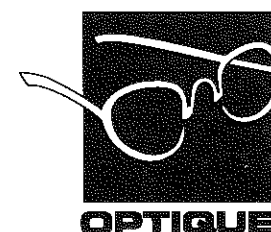
L'infographie, la retouche de photos, ...
L'imprimerie rapide...

Photocopies de plans
Impression sur tee-shirt, puzzles, tapis souris...



**Posters couleur à l'unité jusqu'à 80 x 120 cm
d'après vos photos ou vos fichiers informatiques**

6, avenue de Chomérac
07000 PRIVAS - ☎ 04 75 64 33 36 - Fax 04 75 64 79 31
www.imprim-express.fr e-mail : imprim.express@inforoutes-ardeche.fr



Bochet

Jean Marget

12 - 16 Cours de l'Esplanade - PRIVAS
Tél. 04 75 64 11 65 - Fax 04 75 64 86 16

L'image de qualité doit se mériter, non se décréter

Pour vos yeux, nous concilions :

*le charme
avec
l'efficacité...*

*... la beauté
avec
l'acuité...*

***...et le meilleur résultat
...avec le plus juste prix.***

Silhouette

Jérôme et Vincent FLÉCHON

OPTILUX

*opti***Look**

4, Rue de la République
Tél. 04.75.64.24.24

à Privas

6, Place de l'Hôtel de Ville
Tél. 04.75.65.87.47